



Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement
VINGT ET UNIÈME CONFÉRENCE DU PROE
Madang (Papouasie-Nouvelle-Guinée)
6 – 10 septembre 2010

Point 9.1.1 de l'ordre du jour : Programme régional sur les espèces marines

Objet du document

1. Solliciter l'approbation de la célébration, en 2011, de l'Année océanienne du dugong et informer la Conférence de l'état d'avancement du Plan d'action régional pour les requins élaboré conjointement avec la CPS, l'Agence des pêches du Forum (FFA) et le PROE.

Historique

2. La célébration d'une année océanienne du dugong figure parmi les priorités intermédiaires du thème Éducation et sensibilisation du Plan d'action régional du PROE pour le dugong 2008-2012.

3. La 18^e Conférence du PROE est convenue en 2007 d'inclure les requins en tant qu'espèce marine d'intérêt particulier dans le Programme-cadre régional du PROE sur les espèces marines. La Conférence a demandé au Secrétariat de collaborer avec les OIG régionales concernées, notamment la Commission des pêches pour le Pacifique Centre-Ouest (WCPFC), la CPS et la FFA, en vue de l'élaboration d'un Plan d'action régional pour les requins.

1. Année océanienne du dugong

4. Le Programme-cadre régional du PROE sur les espèces marines couvre trois groupes d'espèces : les dugongs, les tortues marines et les cétacés (baleines et dauphins). Un plan d'action régional quinquennal pour 2008-2012 a été élaboré par les Membres et partenaires et approuvé par la Conférence du PROE pour chacun de ces groupes. Ces plans d'action regroupent les priorités nationales, régionales et internationales sous neuf thèmes, dont l'éducation et la sensibilisation.

5. L'une des priorités régionales du Plan d'action pour le dugong 2008-2012 est la célébration d'une Année océanienne du dugong et de campagnes nationales et régionales de conservation de cette espèce dans les états de son aire de répartition, avec une assistance du Secrétariat en matière de planification, d'élaboration et d'exécution. Cette initiative sera menée en collaboration étroite avec la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS). L'Année océanienne du dugong sera célébrée par les pays membres du PROE situés dans l'aire de répartition de cette espèce, à savoir l'Australie, les Îles Salomon, la Nouvelle-Calédonie, les Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Vanuatu. La campagne aura une portée sous-régionale et comprendra la préparation de supports de sensibilisation sur les dugongs et leurs habitats.



Une assistance sera fournie par le Secrétariat aux pays insulaires de l'aire de répartition du dugong en vue de leurs campagnes nationales, qui comprendront la traduction en langue locale des matériels de sensibilisation et d'autres activités pertinentes.

2. Plan d'action régional océanien pour les requins

6. L'élaboration du plan d'action régional pour les requins a été financée par la FAO dans le cadre d'une demande conjointe soumise par la FFA, la CPS et le PROE. Ce travail, réalisé en 2009, a consisté à :

- Collecter des informations sur les plans d'action nationaux pour les requins mis en œuvre dans le cadre des mesures de conservation et de gestion de la WCPFC, ainsi que sur les plans d'action régionaux existants portant sur d'autres espèces marines ;
- Rencontrer les correspondants de la FFA, de la CPS, du PROE et de la WCPFC ;
- Collecter des données, des informations et des conseils sur le suivi des pêches (identification des espèces de requins, comptabilisation des prises, etc.) et les options possibles en matière d'analyse scientifique, y compris les estimations de prises, la faisabilité de l'évaluation du stock de requins et les indicateurs provisoires sur les impacts de la pêche ;
- Élaborer une ébauche du Plan d'action régional océanien pour les requins intégrant les observations des correspondants de la CPS, de la WCPFC, du PROE et de la FFA.

7. Cette mission a été achevée en octobre 2009 et le Plan d'action a été lancé le 16 novembre 2009. Il est disponible sur le site web du PROE à : http://www.sprep.org/att/publication/000853_RPOA_Sharks.pdf.

Recommandations

8. La Conférence est invitée à :

- **approuver** la célébration en 2011 de l'Année océanienne du dugong ;
- **solliciter** l'assistance des partenaires et organismes donateurs pour assurer le succès de l'Année océanienne du dugong ;
- **prendre acte** du Plan d'action régional océanien pour les requins, élaboré conjointement par la FFA, la CPS et le PROE ; et
- **demander** au Secrétariat d'aider les Membres à mettre en œuvre le Plan d'action régional océanien pour les requins.